

BASES DE L'APPEL

Appel à manifestation d'intérêt – Projet d'échanges et d'événements gastronomiques entre écoles hôtelières de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

1. Objet de l'appel

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (Eurorégion) ouvre un appel à candidatures pour sélectionner des écoles d'hôtellerie, de restauration et de gastronomie des territoires de Catalogne, des Baléares et d'Occitanie qui souhaitent organiser des événements professionnels et éducatifs dans le cadre d'un projet d'échange eurorégional.

2. Objectif du projet

L'objectif est de favoriser l'échange de connaissances et la mobilité entre étudiants et enseignants des trois territoires de l'Eurorégion, d'encourager la création de liens entre écoles hôtelières et de restauration et de mettre en valeur la gastronomie et les bonnes pratiques professionnelles à travers des événements locaux organisés par les étudiants eux-mêmes dans chaque région.

3. Calendrier

- Publication de l'appel : 15 de septembre 2025
- Date limite de dépôt des candidatures : 10 novembre 2025
- Résolution : décembre 2025
- Exécution du projet : janvier 2026 – juin 2027

4. À qui s'adresse l'appel :

Peuvent participer à cet appel :

- Écoles d'hôtellerie, de restauration et de gastronomie (publiques ou privées) basées en Catalogne, aux Baléares ou en Occitanie.

5. Bénéficiaires

Seules les écoles qui auront été sélectionnées par la Commission Tourisme de l'Eurorégion conformément aux critères d'évaluation des candidatures (annexe 1) bénéficieront de cet appel.

6. Modalité et conditions

Chaque école candidate doit prendre un triple engagement pour participer au projet :

- **Organiser au moins un événement** sur son territoire, d'une durée d'environ 2 jours : une journée consacrée à l'organisation de formations ou d'actions pratiques pour l'échange de connaissances et de bonnes pratiques de la gastronomie et de la restauration locales avec des étudiants et des enseignants venant de l'extérieur. La deuxième journée, sera quant à

elle ouverte à la participation du grand public, afin qu'ils puissent découvrir les particularités gastronomiques eurorégionales.

- **Accueillir** des étudiants et des enseignants d'autres écoles (Occitanie, Baléares et Catalogne) seront accueillis lors de cet événement. Cet accueil comprend l'organisation d'activités de formation pour les étudiants extérieurs dans les domaines de la restauration, de la cuisine et de la gastronomie. Il peut s'agir, par exemple, d'explications ou de master class, de démonstrations de procédés, de préparation de plats et de recettes traditionnels, de techniques culinaires, d'offres gastronomiques locales, de produits culinaires locaux, de vins, de préparation d'apéritifs et de cocktails, etc.
- **Envoyer des** étudiants et/ou des enseignants d'autres territoires, afin qu'ils puissent participer activement aux événements organisés par d'autres écoles du réseau eurorégional.

Il est demandé comme condition indispensable à la participation que les écoles disposent des moyens de réaliser les activités, tant en termes de capacité organisationnelle et technique que pour les espaces, les équipements et les ressources humaines et pédagogiques nécessaires pour permettre l'échange de connaissances et faciliter la formation des étudiants qui viennent de l'extérieur.

Le graphique suivant explique de manière schématique cet engagement triple de l'école participante :



Les événements qui doivent être organisés lors de l'accueil d'un groupe Eurorégion peuvent inclure, entre autres, à titre d'exemple :

- Showcookings thématiques (produits AOC, durabilité, cuisine circulaire, zéro déchet alimentaire, cuisine traditionnelle...)
- Ateliers pratiques avec des chefs invités
- Cocktails événementiels et présentation de projets gastronomiques du territoire
- Pratiquer des techniques traditionnelles et des recettes élaborées avec des produits locaux

7. Sélection des étudiants d'échange

Les écoles hôtelières de chaque territoire seront responsables de la sélection des étudiants participant à l'échange, car elles connaissent le mieux leurs besoins, leur profil de formation et elles sont en mesure d'identifier les personnes les plus aptes à tirer profit de cette initiative et à y participer. Nous recommandons de prendre en compte trois facteurs lors de la sélection des étudiants : l'expérience, les compétences personnelles et l'attitude des étudiants.

8. Budget

Le budget total disponible est de 45 000€. Ce montant sera réparti entre les projets sélectionnés. Chaque école recevra un montant proportionnel au nombre d'événements approuvés et aux dépenses prévues avec une limite de 15 000 € pour chaque région.

Par exemple, imaginons qu'une école qui, avec sa proposition, serait lauréate et pour organiser les trois types d'activités faisant l'objet de cet appel, recevrait un maximum de 15 000 € qu'elle pourrait répartir comme suit :

- + 5 000 € pour accueillir des étudiants (organiser des activités de formation pour des étudiants venant de l'extérieur) + 5 000 € pour organiser au moins un événement sur votre territoire, d'une durée approximative de 2 jours
- + 5 000 € pour envoyer vos élèves et/ou enseignants vers d'autres territoires

Il convient toutefois de noter que chaque établissement scolaire, en fonction des projets approuvés, peut décider de la répartition des fonds entre les actions financées. Par exemple, elle peut décider de financer avec fonds propres l'organisation des activités de formation et d'affecter les 5 000€ de la subvention de l'Euroregió aux frais de voyage et d'hébergement des étudiants et/ou des enseignants participant à l'échange eurorégional, ou décider de financer avec des élèves et ou fons propres l'organisation de l'événement sur son territoire.

Il est à noter qu'il y a un maximum de 15 000 € pour chaque région/territoire pour toutes les actions et établissement participants, puisque le total de l'appel est de 45 000 €.

Dépenses admissibles :

- Voyages et séjours des étudiants et professeurs invités
- Coûts d'organisation et de logistique de l'événement
- Matériels et ressources pédagogiques
- Communication et diffusion

Les bénéficiaires de cet appel à propositions doivent soumettre à l'Eurorégion un rapport justifiant la mise en œuvre de l'activité ou des activités financées. Voir les instructions de l'Eurorégion pour la justification.

9. Présentation des candidatures

Les écoles doivent remplir le formulaire de candidature officiel, et envoyez-le via la plateforme WIIN (<https://euroregio-epm.wiin.io/fr/applications/ami-gastronomie-ami-gastronomia>), avant le **10 novembre 2025 à 12h00**.

10. Contact

Pour toute information complémentaire :

Lorena Abelenda Castro

Chargée de projets Tourisme

courrier@euroregio-epm.eu

+33 (0)4 48 22 22 34

+33 (0)6 30 99 50 77

<http://www.euroregio.eu/>

Adresse :

El Centre del Món

35, boulevard Saint Assisclé

CS 7004

66011 Perpignan Cedex

France